



Les
Producteurs
de lait
du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les producteurs de lait satisfaits d'une annonce pour les compensations liées à l'AECG et au PTPGP

Longueuil, 28 novembre 2020 – Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) sont satisfaits que le gouvernement ait annoncé les détails concernant le prochain versement des compensations pour les pertes de marchés concédés par le gouvernement canadien dans l'Accord économique et commercial global (AECG) et le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). « **Cette annonce est conforme à l'engagement du gouvernement, dans le budget fédéral de mars 2019. Nous sommes aussi satisfaits que le gouvernement fédéral ait donné suite à notre demande de préciser le calendrier de versement et le montant des paiements, pour les années restantes au programme, et que ceux-ci soient effectués sous forme de paiements directs aux producteurs** », a déclaré Daniel Gobeil, président des Producteurs de lait du Québec.

Les compensations annoncées contribueront au dynamisme économique de nos régions. « **Nos fermes ne se délocalisent pas. Les compensations qui seront versées vont être dépensées et réinvesties ici** », a ajouté M. Gobeil. Déjà, nos producteurs investissent plus de 500 millions de dollars par année sur nos fermes pour moderniser les bâtiments, les équipements et la machinerie. « **Ce sont plus de 3 milliards de dollars qui ont été retournés dans l'économie de nos régions dans les cinq dernières années, les sommes annoncés en compensations s'ajouteront à ces montants pour retourner faire rouler différents secteurs de l'économie de nos régions qui en ont bien besoin, particulièrement en période de pandémie** » selon M. Gobeil.

« **Je remercie aussi tous les députés de la Chambre des communes qui ont appuyé jeudi dernier une motion adoptée à l'unanimité en faveur de l'indemnisation pour les secteurs sous la gestion de l'offre** », a ajouté M. Gobeil.

ACEUM ET AUTRES ACCORDS COMMERCIAUX

Aucune annonce n'a encore été faite au sujet des pertes liées à l'ACEUM, alors que l'accord est déjà entré en vigueur cet été et que les impacts se font déjà sentir sur nos marchés. Dans le budget fédéral de 2019, le gouvernement s'engageait à continuer de travailler en partenariat avec les intervenants de la gestion de l'offre afin de répondre aux répercussions des accords sur les entreprises de transformation, de même que les effets possibles de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique. « **Nous souhaitons travailler avec la ministre le plus tôt possible afin de pouvoir convenir rapidement d'une enveloppe et des modalités d'un programme de compensations pour l'ACEUM. Nous demandons aussi au gouvernement fédéral, tel qu'il l'a fait dans l'accord transitoire entre le Canada et le Royaume-Uni, de continuer à respecter son engagement de ne plus faire de concessions dans le secteur laitier dans les autres négociations commerciales** », a conclu Daniel Gobeil.

Rappelons que les producteurs laitiers du Québec et du Canada doivent faire face à une perte de marché de 8,4 % en raison des concessions accordées dans trois accords commerciaux, signés par le gouvernement fédéral : le Partenariat transpacifique global et progressif (PTPGP), l'Accord économique et commercial global (AECG) et l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). À l'échelle canadienne, ces concessions représentent 450 millions \$ de ventes de lait à la ferme perdues au profit d'autres pays. Pour le Québec, c'est 165 millions \$ à perpétuité d'activités économiques primaires dont seront privées nos régions.

À propos des Producteurs de lait du Québec

Les Producteurs de lait du Québec, affiliés à l'UPA, représentent les 4 877 fermes laitières qui livrent quelque 3,33 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2,7 milliards de dollars. La production et la transformation laitière génèrent au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elles entraînent des retombées fiscales de 1,3 milliard de dollars.

Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.lait.org ou suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

- 30 -

François Dumontier
Directeur – Communications, affaires publiques et vie syndicale
Les Producteurs de lait du Québec
514 713-0530
fdumontier@lait.qc.ca